

Formulaire de résiliation

MERCI DE REMPLIR LES CHAMPS EN MAJUSCULES.

N° ABONNÉ :

NOM DE L'ÉLÈVE :

PRÉNOM DE L'ÉLÈVE :

DATE DE NAISSANCE : |_|_| | |_|_| | |_|_|_|_|

ADRESSE :

CP |_|_|_|_|_| COMMUNE :

E-MAIL :

Date de la résiliation : |_|_| | |_|_| | |_|_|_|_|

Motif de résiliation :

En cochant cette case, je m'engage à restituer ma carte de transport avant le 5 du mois suivant.

Où renvoyer le formulaire :

Cet imprimé est à compléter et à retourner à : Service Aléop en Loire-Atlantique

1 rue de la Loire

44966 NANTES cedex 09

Modalités pratiques :

- Il appartient à l'abonné d'adresser une demande de résiliation par courrier simple, **au plus tard le 15 du mois pour un arrêt effectif de l'abonnement à la fin du mois en cours.** Au-delà du 15 du mois, le mois suivant restera dû.
- Si la carte n'est pas restituée, l'abonné ou le débiteur recevra un titre exécutoire d'un montant correspondant au montant dû jusqu'à la fin de l'année en cours.
- La résiliation ne sera définitive qu'à la restitution de la carte de transport à la Région de Pays de la Loire.
- Les Pass -26 et +26 ans peuvent être résiliés par l'abonné ou le débiteur **uniquement après une période minimale d'abonnement de 5 mois dont 4 mois payants.**
- Aucun remboursement n'est possible pour la période précédant la résiliation, sauf en cas de décès ou d'hospitalisation longue durée de l'abonné.

Fait à : Le :

SIGNATURE OBLIGATOIRE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont transmises aux services de la Direction Infrastructures, Transports et Mobilités Durables de la Région Pays de la Loire pour gérer votre dossier de transport. Pour en savoir plus, rendez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr rubrique mentions légales.